

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Dans Siné Hebdo n° 32

# **Délinquants solidaires avec les KFC**

- « Au boulot », la chronique de Gérard Filoche dans « Siné-hebdo » -

Date de mise en ligne : dimanche 3 mai 2009

---

**Démocratie & Socialisme**

---

Lundi 23 mars 2009, 30 salariés sans-papiers de Kentucky Fried Chicken (KFC) sortis de l'ombre des cuisines, se sont mis courageusement en grève, et, occupant le restaurant des Halles, boulevard Sébastopol, 1er arrondissement, ils ont fait signer une pétition aux passants pour leur régularisation. Ils travaillent ici pour la plupart depuis de nombreuses années, sans repos légal, avec des horaires épuisants, humiliés, sans aucune sécurité de l'emploi. De fait, ils paient des impôts, mais n'ont aucun droit ce qui les oblige au maximum de soumission au plus bas salaire. Ce genre de discrimination arrange bien les employeurs : récemment une réunion de patrons du nettoyage dans le 77 se plaignait des "régularisations" car "après ils ne travaillent plus aussi bien" !

Le groupe KFC, YUM, est pourtant le leader mondial de la restauration rapide. 1,167 millions d'euros de primes et bonus ont été distribués en 2008 aux principaux dirigeants de KFC, les 10 plus hauts salaires ont augmenté de 24 %. Mais plus de 70 % des salariés de KFC sont embauchés à temps partiel imposés au niveau du Smic. Depuis décembre 2008, les patrons KFC, pourtant informés et coupables en regard du Code du travail, refusaient tout accord : ils proposaient d'examiner les cas un par un « dans le cadre des impératifs économiques de l'entreprise » (sic).

Durant la semaine, le mouvement s'est étendu dans 6 restaurants KFC d'île de France et notamment dans celui situé à Château Rouge dans le 18e arrondissement : tous les salariés devenus solidaires, enhardis, se réapproprient leur dignité, revendiquent des hausses de salaires, un 13° mois, le refus du temps partiel imposé, une amélioration des conditions de travail... Après 4 jours de grève, la direction a finalement accepté de négocier avec la CGT qui les soutient. Elle ne menace plus de les licencier et a accepté de déposer - enfin - des demandes d'autorisation de travail accompagnées d'un engagement à payer la taxe gouvernementale due pour l'embauche d'un travailleur immigré.

Mais ces salariés résident dans des communes disséminées dans toute l'île-de-France et en demandant que leur dossier de régularisation, groupé, soit pris en charge par la Préfecture de police de Paris, l'issue est aléatoire car elle dépend entièrement du gouvernement. Aujourd'hui le Ministère de l'Intérieur privilégie les demandes de régularisations soutenues par l'employeur plutôt que celles déposées par les travailleurs eux-mêmes, mais rien n'est automatique. Ce n'est pas la première affaire, ce n'est pas la dernière, il y en a des dizaines de milliers dans ce cas. C'est pourquoi la solidarité doit s'exercer, et cela dépend de l'opinion publique, de la solidarité financière, des « clients » aussi, pour que la direction KFC, comme d'autres avant elle, soit contrainte de faire pression sur les pouvoirs publics et légalise ses propres « esclaves ». Soyez des « délinquants solidaires » : aidez ces « sans papiers » à vivre à égalité de droit dans ce pays avec l'ensemble du salariat.

**Gérard Filoche**